

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 18 FEVRIER 2026 à 19h30**

N° 2026-013

**OBJET : Budget annexe concession portuaire– Affectation
définitive du résultat de l'exercice 2025.**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 25

L'An **DEUX MIL VINGT SIX**, le **DIX-HUIT FEVRIER** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le 06 février 2026, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

PRESENTS :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MMES Laurence GODENIR et Christine CLAUDE, MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD, et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN et MM David HERRERO, Philippe CHAPPET et Pierre DEMAISON, conseillers municipaux.

ONT DONNE PROCURATION

Mme Anne-Gabrielle MATHIEU pouvoir à M. Jean-Baptiste DELEBECQUE, Mme Fanny ZINGER pouvoir à Mme Marielle JUILIEN, Mme Cécile CHAMPION pouvoir à Mme Christine CLAUDE, Mme Antonia CHARLES pouvoir à M. Philippe CHAPPET et MM Stéphane GAILLARD pouvoir à Mme Sylvie CATTANEO, Davy COATEVAL pouvoir à MME Laurence GODENIR, Yoann COURSEL pouvoir à M. Nicolas BALMONT, Aurélien CASTILLE pouvoir à Mme Delphine FALQUET,

ABSENTS EXCUSES

MM Mathieu ROCHETTE et Hugo CHAVANNE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Christine CLAUDE

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la délibération n°2026-005 du 18 février 2026 portant approbation du compte financier unique du budget annexe concession portuaire 2025,

VU l'avis de la commission Administration Générale et des Finances du 02 février 2026 ;

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe concession portuaire,

VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe concession portuaire de la Commune de Doussard,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
 APRES AVOIR DELIBERE
 DECIDE, à l'unanimité - 25 voix pour**

D'APPROUVER l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe concession portuaire comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	29 450,51
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	90 123,33
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	119 573,84
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 360,76
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	-1 941,00
Besoin de financement = e + f	3 301,76
AFFECTATION (2) = d.	119 573,84
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	3 301,76
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	116 272,08
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

- Affectation du solde d'exécution de la section d'investissement en dépenses d'investissement au compte 001, déficit de la section d'investissement reporté à hauteur de 1 360.76€
- Affectation en réserves R1068 en investissement de 3 301.76€
- Affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement en recette de fonctionnement, excédent reporté, compte 002 à hauteur de 116 272.08€

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
 Christine CLAUDE

Le Maire,
 Marielle JUILIEN

